

Médicaments

De décembre 1975 jusqu'en décembre 2008 nous avons pu envoyer à l'attention des plus pauvres, des colis de médicaments composés pour l'essentiel de produits dont les particuliers n'avaient plus l'utilité, triés et sélectionnés en fonction des besoins du pays. Les modifications législatives intervenues depuis, nous obligent à expédier exclusivement des produits achetés.

De ce fait, nous avons réduit considérablement nos envois.

Ainsi nous n'expédions plus désormais que des médicaments inaccessibles localement.

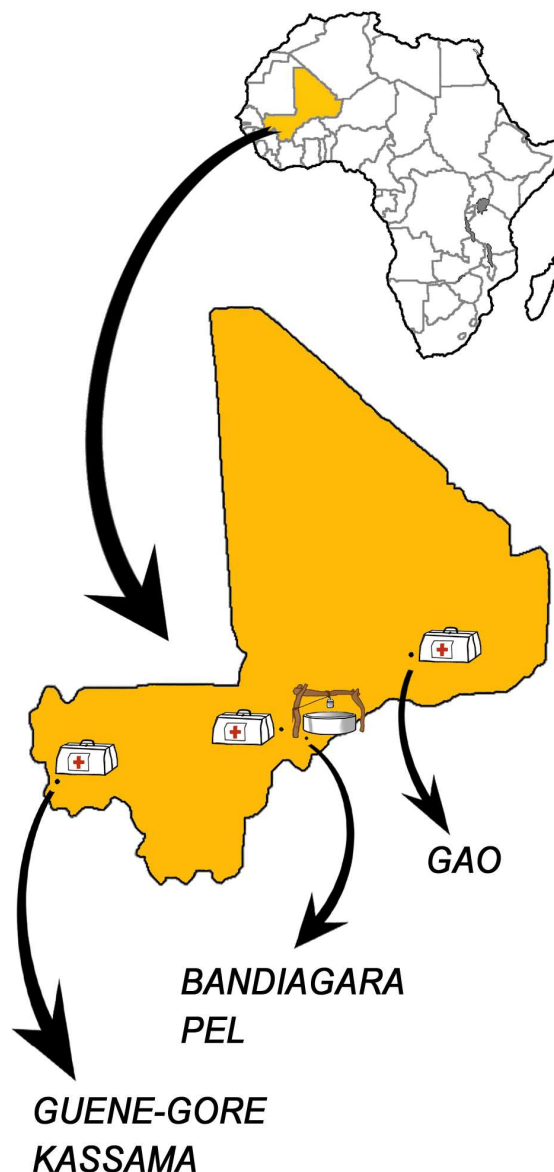
Cela ne résout pas la difficulté des personnes les plus pauvres qui, trop souvent encore, ne peuvent pas se soigner faute de moyens.

Pour elles, dans le secteur de Pel-Maoudé où s'exerce l'essentiel de notre activité, nous essayons autant que possible de soutenir financièrement le dispensaire afin qu'il puisse lui-même acheter les médicaments de première nécessité.

Par ailleurs, l'Association œuvre au près des Institutions et des Politiques afin d'amender la Loi en ce domaine.

Nos destinations au MALI

Passées, actuelles, futures ?



Les Puits

En 1994 le docteur Baboua Traoré (vice-président de l'association) a attiré notre attention sur le développement de parasitoses liées au défaut d'accès à l'eau potable.

C'est pourquoi, nous prenons part au financement de puits pour des villages qui n'ont plus les ressources nécessaires pour finaliser leur chantier, creusement ou réhabilitation. Il s'agit alors très souvent de creuser dans la roche, d'où d'importants frais de dynamitage.

Dans un souci de propreté et de pérennité, les puits et leurs abords sont cimentés.

